

District de Maine et Loire de Football

Liste des clubs de District pouvant obtenir, sur leur demande écrite, un ou deux joueurs supplémentaires suivant le cas, titulaires d'une licence frappée du cachet «Mutation» dans les équipes de Ligue ou de District de leur choix définies pour toute la saison avant le début des compétitions (application des dispositions de l'article 45 du statut de l'Arbitrage).
Cette mesure est valable pour toute la saison 2025 – 2026.

1 muté supplémentaire

Angers SCA
Briollay US
Chatelais Nyoiseau
Chazé Vern Anjou AS
Fougeré Vaulandry SC
La Romagne Roussay
Landemont Laurentais
Le Fief Gesté FC
Le Fuilet Chaussaire FC
Les Ponts de Cé AS
Longuenée en Anjou FC
Marigné ES
Maybeleger FC
Mazé US
St Barthelemy Foot
St Germain Val Moine
St Melaine/Aubance
Trelaze Eglantine
Valanjou AS
Villevêque Soucelles

2 mutés supplémentaires

Ecouflant AS

Situation au 15 juin 2025